SIAAP
Service public de l'assainissement francilien

RAPPORT

DLE
Direction des Laboratoires et de l'Environnement
Laboratoire d'Analyses et Prélèvements

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES
Tél : 01.41.19.53.64 E-mail : receptionlabo@siaap.fr

cofrac ESSAIS

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n° 1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Votre commande : **VALORISATION AGRO BTF (3624)**
Nom de projet : **SAV**
Echantillon(s) reçu(s) le : **10/03/2023**
N° du rapport d'analyses : **LAB-LAP-2023-1177**
Rapport autorisé le : **20-MARS -2023 10:01**

SIAAP SEINE AVAL
Delphine LEGRAND
FROMAINVILLE BP104
78603
MAISONS LAFFITTE

* Seuls certains essais rapportés dans ce document sont couverts par l'accréditation. Ils sont identifiés par un astérisque.
r : délai trop long entre le prélèvement et la réception laboratoire.
Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO23-270 / BTF prélevé le 08-MARS -2023 00:00
Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse				Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
Semaine prélèvement		10/03/2023				10	-		
Matières Sèches	NF EN 15934	10/03/2023	*			47.1	%		
Matières Volatiles %MB	NF EN 15935	10/03/2023	*			18.80	% sur brute		
C élémentaire brut	NF EN ISO 21663	15/03/2023	*			13.24	% sur brute		
C élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	15/03/2023	*			132.40	kg/(t MB)		
N élémentaire brut	NF EN ISO 21663	15/03/2023	*			0.97	% sur brute		
N élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	15/03/2023	*			9.70	kg/(t MB)		
Rapport C/N	Calcul	15/03/2023				13.6	-		
Sélénium	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 17294-2	16/03/2023	*			6.2	mg/kg MS		
Mercure	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 17852	14/03/2023	*			0.83	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Aluminium	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	14/03/2023	*			6000	mg/kg MS		
Bore	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	14/03/2023				<34	mg/kg MS		
CALCIUM (en CaO)	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	14/03/2023	*			6.58	% sur brute		
Cadmium	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	14/03/2023	*			2.2	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Cobalt	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	14/03/2023	*			6.0	mg/kg MS		
Chrome	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	14/03/2023	*			49.8	mg/kg MS	1000	mg/kg MS
Cuivre	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	14/03/2023	*			681	mg/kg MS	1000	mg/kg MS
Fer	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	14/03/2023	*			92278	mg/kg MS		
POTASSIUM (en K2O)	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	14/03/2023	*			0.07	% sur brute		
Arsenic	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 17294-2	16/03/2023	*			4.6	mg/kg MS		
MAGNÉSIUM (en MgO)	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	14/03/2023	*			0.55	% sur brute		
Manganèse	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	14/03/2023	*			212	mg/kg MS		
Molybdène	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	14/03/2023	*			10.3	mg/kg MS		
Sodium	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	14/03/2023	*			383	mg/kg MS		
Nickel	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	14/03/2023	*			24.9	mg/kg MS	200	mg/kg MS
Plomb	NF EN ISO 54321, NF EN	14/03/2023	*			90.9	mg/kg MS	800	mg/kg MS

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

	Analyse	Méthode	Date d'analyse				Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
		ISO 11885								
	Soufre	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	14/03/2023	*			23937	mg/kg MS		
	Zinc	NF EN ISO 54321, NF EN ISO 11885	14/03/2023	*			1690	mg/kg MS	3000	mg/kg MS
	Somme des 4 métaux : Chrome + Cuivre + Nickel + Zinc	Calcul	14/03/2023				2446	mg/kg MS	4000	mg/kg MS
	PCB 28	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	10/03/2023	*		r	<0.013	mg/kg MS		
	PCB 52	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	10/03/2023	*		r	<0.013	mg/kg MS		
	PCB 101	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	10/03/2023	*		r	<0.013	mg/kg MS		
	PCB 118	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	10/03/2023	*		r	<0.013	mg/kg MS		
	PCB 138	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	10/03/2023	*		r	0.018	mg/kg MS		
	PCB 153	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	10/03/2023	*		r	0.021	mg/kg MS		
	PCB 180	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	10/03/2023	*		r	<0.013	mg/kg MS		
	Somme 7 PCB	Calcul	10/03/2023			r	0.10	mg/kg MS	0.8	mg/kg MS
	Fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	10/03/2023	*		r	0.37	mg/kg MS	5	mg/kg MS
	Benzo[b]fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	10/03/2023	*		r	0.24	mg/kg MS	2.5	mg/kg MS
	Benzo[a]pyrène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	10/03/2023	*		r	0.20	mg/kg MS	2	mg/kg MS
	Phosphore total (P2O5)	SIAAP_MOP_00096, SIAAP_MOP_00007 et tableur de calcul des oxydes LOG-084	14/03/2023	*		r	5.73	% sur brute		
	Azote ammoniacal (NH4)	Méthode Interne : SIAAP_MOP_00053	13/03/2023	*		r	0.210	% MB		
	pH	NF EN ISO 10390	10/03/2023	*		r	8.6	unité pH		
	Température de mesure du pH	Méthode interne	10/03/2023				19.9	°C		
	Prétraitement (séchage, broyage, tamisage, quartage) : refus	NF EN 16179	13/03/2023	*			<5.0	%		
	Prétraitement (séchage, broyage, tamisage, quartage) : Masse de matériaux étrangers retirés	NF EN 16179	13/03/2023	*			0.0	g		

Arrêté du 08/01/98 fixant les prescriptions applicables aux épandages des boues sur les sols agricoles pris en application du décret n°97-133 du 08/12/97 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées.

Observations liées aux résultats :
Les couples PCB101/PCB90 et PCB118/PCB106 ne sont pas séparés donc les échantillons positifs peuvent contenir l'un et/ou l'autre des composés. Cela peut surestimer la somme 7PCB, PCB101 et PCB118.

Légende :
BO : BOUE

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

SIAAP
Service public de l'assainissement francilien

RAPPORT

DLE
Direction des Laboratoires et de l'Environnement
Laboratoire d'Analyses et Prélèvements

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES
Tél : 01.41.19.53.64 E-mail : receptionlabo@siaap.fr

cofrac ESSAIS

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n° 1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Laure MENJOU
Responsable du Laboratoire

Analyse des échantillons semaine n° : 10

Siccité (moyenne des analyses quotidiennes) : 47.78 %

- [ ] Boue Seine Aval +
- [x] Boue Réglementaire
- [ ] Boue Non Epandable
- [ ] Boue Non Conforme FNC n°

Date : 23/03/2023 Visa : Céline CORVISY
Pilote de Projets
Service 4 UPBD
du Site Seine-Aval / SIAAP

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

SIAAP Service public de l'assainissement francilien	**RAPPORT**	
	DLE **Direction des laboratoires et de l'Environnement** **Laboratoire d'Analyses et Prélèvements** 82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél : 0141195364 E-mail : receptionlabo@siaap.fr	cofrac ESSAIS Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n° 1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Votre commande : **BACTERIO BTF (3618)**
Nom de projet : **SAV**
Echantillon(s) reçu(s) le : **07/03/2023**
N° du rapport d'analyses : **LAB-LAP-LAM-2023-1063**
Rapport autorisé le : **09-MARS -2023 16:36**

SIAAP SEINE AVAL
Delphine LEGRAND
FROMAINVILLE BP104
78603
MAISONS LAFFITTE

* Seuls certains essais rapportés dans ce document sont couverts par l'accréditation. Ils sont identifiés par un astérisque.
Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO23-27241 / BTF prélevé le **07-MARS -2023 07:00**
Prélèvement non réalisé par le laboratoire

	Analyse	Méthode	Date d'analyse				Résultat	Unité
	Coliformes Thermotolérants	Méthode Interne : SIAAP_MOP_00058	07/03/2023				Absence	UFC/gMS
	Escherichia coli	FD CEN/TR 16193	07/03/2023	*			<5.60E+00	NPP/gMS
	Semaine prélèvement		07/03/2023				10	-

Observations liées aux résultats :
Matière sèche : 51,2% (N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2023-1060)
Résultats :
- E. Coli = <5.6 NPP/mL
- Coliformes Thermotolérants = absence dans 0.001 mL

Légende :
BO : BOUE

Yves ZARZELLI
Responsable du Laboratoire

Analyse des échantillons semaine n° : 10

Microbiologie :

☒ Coliformes thermotolérants : Abs / g MS

☒ Escherichia Coli : 5,6 x10⁵ / g MS

Date : 23/03/2023 Visa :

Céline CORVISY
Pilote de Projets
Service 4 UPR
du Site Seine-A

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.
Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Accréditation
1-1531
PORTEE
disponible sur
www.cofrac.fr

Rapport d'analyse Page 1/2
Edité le : 29/03/2023 13:51:09

Mme LEGRAND
SIAAP
SAV LABORATOIRE CAMPUS
ROUTE DE FROMAINVILLE
78600 MAISONS LAFFITTE

Identification dossier : LSE23-32282 **Référence contrat** : LSEC21-3650
Identification échantillon : LSE2303-38029-1
Doc Adm Client : 527662
Nature : Boues de step
Origine : BTF S10
Commune : MAISONS LAFFITTE
Département : 78
Prélèvement : Prélevé le 06/03/2023 à 09h16 Réceptionné le 07/03/2023 à 03h00

Prélevé et mesuré sur le terrain par le client SIAAP

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole '#'.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Date de début d'analyse : 10/03/2023 à 10h40

SICCITE				
Essais	Résultats	Unités	Normes	Cofrac
Matières sèches	50.0	%	NF EN 15934	#

RESULTATS DIVERS					
Essai	Méthode	Norme	Résultat	Unité	Cofrac
Analyses microbiologiques					
Analyses microbiologiques					
Salmonelles	NPP	FD CEN/TR 15215-2	<8	/10g MS	
Analyses parasitologiques					
Oeufs d'helminthes viables (*)	Flottation	Méthode interne	Absence	/10g MS	
Analyses virologiques					
Entérovirus	NPPUC	Méthode interne	Absence	/10g MS	
Mesures sur le terrain					
Mesures sur le terrain					
Température de l'échantillon à réception	Thermométrie		5	°C	

Destinataire : SIAAP

Identification dossier : LSE23-32282 **Référence contrat** : LSEC21-3650

Identification échantillon : LSE2303-38029-1

Toutes les informations relatives aux conditions de prélèvement ont été transmises par le client.
Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmise par le client.

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesures sont consultables au laboratoire. Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Virginie BORNU

Responsable de laboratoire

Analyse des échantillons semaine n° : 10

Microbiologie :

☒ Salmonella : <8 NPP/10 g MS

☒ Total oeufs viables d'Helminthes : Abs /10 g MS

☒ Entérovirus : Abs NPPUC/10 g MS

Date : 30/03/2023 Visa :